

Créer, gérer et développer sa TPE-PME

RS5838 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	314, 310, 312
Formacode(s)	32047, 32682, 32008, 13250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/01/2022
Date d'échéance	26/01/2025

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

20 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 20 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DES METIERS DE MOSELLE	18572204800153	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18974011100019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	13000583800011	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18972001400019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	13002607300010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION CORSE	13002804600014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION DES PAYS DE LA LOIRE	13002068800011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 20 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5838-creer-gerer-et-developper-sa-tpe-pme/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le nombre d'artisans créateurs d'entreprises est en hausse ces dernières années, et ce malgré la crise sanitaire. Les statistiques de l'INSEE, mettent en avant que la majorité des artisans entrepreneurs ont un diplôme de niveau 4 et

moins, qui ne leur a peut-être pas apporté les connaissances nécessaires à la création et au pilotage d'une entreprise. Or, être entrepreneur nécessite des compétences commerciales, administratives, comptables.... L'accompagnement proposé lors de cette formation s'avère très utile à l'artisan qui n'est pas au fait de tous les statuts d'entreprise ou des mutations législatives ou tout simplement qui n'a pas une vision réaliste de son projet. La formation apporte donc un suivi personnalisé à l'artisan qui à cette occasion peut créer et/ou enrichir son réseau professionnel. La certification « Créer, gérer et développer sa TPE-PME » à une portée nationale. Elle est proposée aux artisans, futurs artisans, chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi ... de TPE-PME. Elle est issue d'une volonté politique et technique d'accompagner avec la même qualité les acteurs de la filière artisanale, quelle que soit sa location, à partir d'un référentiel de compétences, de formation et d'évaluation commun et partagé.

Cible : Artisans, futurs artisans, chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Elaborer l'étude prévisionnelle de son projet en étudiant les statuts juridiques, en recherchant des aides à la création d'entreprise, en identifiant ses ressources et les points clés de la faisabilité de son projet (faisabilité commerciale, faisabilité opérationnelle et faisabilité financière), afin d'assurer un démarrage efficace de l'entreprise.
2. Mettre en place l'organisation administrative de son entreprise en identifiant les différentes activités à réaliser afin de concevoir son planning et d'adapter son organisation.
3. Assurer la gestion de l'activité au niveau comptable, financier, budgétaire ainsi qu'au niveau de la trésorerie de l'entreprise tout en calculant son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges, en élaborant son plan de financement, en calculant les coûts de revient afin de s'assurer de la rentabilité du projet.
4. Définir son projet en identifiant et évaluant ses motivations professionnelles et personnelles, ses points forts et points faibles, ses objectifs et ses contraintes, ses savoir-faire, son réseau disponible et les modalités d'exercice afin de se situer dans la démarche de création.
5. Construire des actions commerciales efficaces en étudiant, en clarifiant et en définissant son projet et son marché pour vendre sur site ou en ligne ses produits et services.
6. Valoriser son offre en créant des outils de communication adaptés, en choisissant ses circuits de distribution, en définissant son prix et son coût de revient en utilisant le web afin de développer son activité
7. Réaliser des actions liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans l'entreprise en mettant en place des actions de gestion des déchets et de l'énergie, en sensibilisant sur des modes de transports collectifs, en agissant sur l'agencement des locaux professionnels, afin d'inscrire son entreprise dans une démarche RSE.
8. Créer administrativement l'entreprise par voie dématérialisée afin de respecter les nouvelles procédures.
9. Procéder aux télédéclarations sociales et fiscales dans les délais en remplissant les imprimés en ligne pour répondre à l'évolution de la réglementation qui rend obligatoire les télédéclarations pour les entreprises.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2019-1272 du 2 décembre 2019

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet de création ou de reprise d'une entreprise artisanale.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé de 2 membres :

un membre de la direction « économique » ou « formation » de la CMA et une personne extérieure à la session de formation.

Base légale

Date de décision	26/01/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/01/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6996

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.artisanat.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5838/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3 737
Parcours menés à terme	3 541
Taux d'achèvement	95 %
Période	07/2022 – 04/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4 035
Montant total engagé	2 395 990 €
Coût moyen par dossier	594 €
Durée moyenne	32 h
Période	07/2022 – 01/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.